

BTSA

Sciences et Technologies des Aliments



Comment s'inscrire ?

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4, par exemple, bac scientifique, technologique, professionnel ou un brevet professionnel.

Le dossier d'admission est remis par le CFA, après un entretien de motivation (et éventuellement des tests de positionnement).

L'admission définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage d'une durée de 2 ans, avec une entreprise agroalimentaire (toutes filières) ou pharmaceutique.

Objectif général de la formation :

Assurer la responsabilité d'un atelier ou d'un secteur de cet atelier de production et/ou conditionnement de produits alimentaires. Le responsable d'atelier doit :

- **Maîtriser le procédé et le produit,**
- **Planifier et coordonner le travail des équipes de production,**
- **Veiller au respect des délais, des quantités, de la qualité et des coûts de production.**

Au terme de sa formation, l'apprenti devra être capable de :

- **Conduire une ligne de production,**
- **Animer et manager une équipe,**
- **Communiquer et collaborer avec les autres services ou les tiers de l'entreprise.**

MODULES D'ENSEIGNEMENT

M11 : Accompagnement au projet personnel et professionnel

M21 : Organisation économique, sociale et juridique

M22 : Techniques d'expression, de communication, d'animation

M23 : Langue vivante

M31 : Education physique et sportive

M41 : Traitement des données

M42 : Technologie de l'informatique

M51 : L'entreprise de transformation dans son environnement

M52 : L'atelier de transformation

M53 : Le processus de fabrication et ses applications

M54 : La composition et les évolutions des produits alimentaires

M55 : Le management de la qualité, de la sécurité sanitaire des aliments

MIL (Module d'Initiative Locale): le développement durable et les entreprises agro-alimentaires



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN



**CFA Nantes Terre Atlantique
Site Jules Rieffel**

5 rue de la Syonnaïère – BP 117
44817 ST HERBLAIN cedex

Tél : 02.40.94.86.08 – Mail : cfa.loire-atlantique@educagri.fr

Contenu de la formation

Le contrat d'apprentissage est d'une durée de 24 mois répartis entre le CFA et l'entreprise, selon un calendrier défini.

La période de formation au CFA est de 1470 heures sur 2 ans, soit 42 semaines (dont une expérience en mobilité européenne).

Le rythme de l'alternance est de 3 à 4 semaines au CFA et 3 à 4 semaines en entreprise.

Obtention du diplôme

Le diplôme s'obtient selon 2 modalités :

- par des Certificats en Cours de Formation (CCF) sur les 2 ans (50%)
- par un examen de 3 épreuves terminales (50 %)

Conditions d'admission

Pour postuler au BTS Sciences et Technologies des Aliments par apprentissage, il est nécessaire de remplir les deux conditions suivantes :

- être âgé de 16 à 29 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage.
- être titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 4 (Bac).

Processus d'admission

L'admission définitive ne se fera qu'après la participation à l'une des journées de recrutement et sous réserve de signer un contrat d'apprentissage.

2 étapes obligatoires :

- **Prendre contact avec le CFA pour un entretien de motivation :** contacter le secrétariat afin de fixer un rendez-vous avec les formateurs chargés du recrutement.
- **Emettre vos vœux de poursuite d'études sur PARCOURSUP.**

Site de formation

➤ **Saint Herblain**

CFA Nantes Terre Atlantique
Site Jules Rieffel – 5 rue de la Syonnaière – BP 117
44817 St HERBLAIN Cedex
☎ : 02.40.94.86.08
e-mail : cfa.loire-atlantique@educagri.fr



Rémunération

Minimum légal (le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2 ^{ème} année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN



CFA Nantes Terre Atlantique
Site Jules Rieffel

5 rue de la Syonnaière – BP 117
44817 ST HERBLAIN cedex

Tél : 02.40.94.86.08 – Mail : cfa.loire-atlantique@educagri.fr